Conseil économique, social et environnemental
Groupe CFE-CGC

# Le 16



## Rapport annuel sur l'état de la France

## Saisine sur l'infertilité

## Adaptation au changement climatique

Septembre / Octobre 2026
N°26

# SOMMAIRE

**Sommaire** **Page 2**
**L'édito de Fabrice NICOUD** **Page 4**

## La vie du CESE **Page 19**

Contribution du CESE au projet de loi de finance et projet de loi de finance de la sécurité sociale 2027 Page 7

Comité de gouvernance de la convention citoyenne sur les finances publiques Page 8

Octobre Rose Page 8

Campagne de collecte solidaire pour les restos du cœur Page 9

## Les travaux du CESE **Page 25**

Rapport annuel sur l'état de la France Page 11

Défendre l'avenir de la culture Page 12

Infertilité Page 12

Adaptation au changement climatique Page 13

Lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail Page 13

Pompières volontaires Page 14

La dépendance des activités économiques françaises aux matières premières stratégiques et aux enjeux de souveraineté nationale Page 14

Se loger : un enjeu au cœur de crises multiples Page 15

XX$^{ème}$ sommet de la Francophonie Page 15

# L'édito de Fabrice NICOUD

Président du groupe CFE-CGC



La nouvelle mandature 2026-2031 du Conseil économique, social et environnemental est désormais bien lancée. Après avoir consulté les parties prenantes de l'institution, le CESE s'est doté d'une feuille de route ambitieuse pour 2026-2027, articulée autour de cinq grandes priorités :

- garantir les conditions d'une vie digne ;
- redonner toute sa place au travail et aux compétences ;
- renforcer les souverainetés économique, industrielle et technologique ;
- réussir une transition écologique juste ;
- renforcer la cohésion démocratique et territoriale.

Sur ces sujets fondamentaux pour préparer la France de demain, la CFE-CGC entend prendre toute sa place. Désormais riche de six membres, notre groupe dispose des moyens d'être présent dans toutes les commissions et délégations et de porter la voix des salariés de l'encadrement, dans les débats qui engagent l'avenir de notre pays.

Le CESE a déjà rendu des avis sur le projet de loi sur la rénovation urbaine et sur la loi dite « intégrale » contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes et aux enfants. Notre organisation a exprimé son point de vue et justifié son soutien aux avis formulés.

Saisi par le Premier ministre, les conseillers travaillent désormais sur les enjeux et leviers pour accélérer l'adaptation du pays au réchauffement climatique.

D'autres réfléchissent sur des sujets aussi variés que la dépendance aux matières premières, le financement de la culture, les dépenses contraintes et le pouvoir d'achat, la crise du logement ou l'engagement des femmes pompiers

L'institution va également accueillir une convention

citoyenne sur les finances publiques. 150 de nos compatriotes, tirés au sort et volontaires, viendront pendant plusieurs week-end écouter des experts pour se forger une opinion et émettre des préconisations sur ce thème ô combien sensible et qui va probablement être un point majeur de la campagne pour l' élection présidentielle.

Mais au-delà de cette diversité de travaux, une question demeure : à quoi sert le CESE ?

Son rôle est parfois contesté. Pourtant, comment s'étonner que les tensions s'accumulent lorsque les institutions n'écoutent plus suffisamment celles et ceux qui vivent les réalités du terrain ? C'est un peu comme un responsable des ressources humaines qui mépriserait les représentants du personnel et s'étonnerait ensuite de voir fleurir des banderoles aux portes de son usine !

Le CESE est l'un des rares lieux où les pouvoirs publics peuvent entendre les citoyens à travers les organisations syndicales, patronales et associatives qui composent la société civile vitale à toute démocratie vivante. Les conseillers apportent leur expérience, leur connaissance des réalités économiques et sociales. Les auditions d'experts éclairent les travaux et permettent de mieux appréhender la complexité des sujets. Car les difficultés anciennes et les transformations profondes de notre pays appellent rarement des réponses simplistes.

Loin de se substituer aux élus, le CESE contribue ainsi à enrichir la décision publique. Dans un débat politique souvent rythmé par l'urgence et les élections, il offre un espace pour prendre du recul, confronter les expériences et construire des propositions argumentées.

Encore faut-il que ce travail soit entendu. Les pouvoirs exécutif et législatif ont toute légitimité pour retenir ou écarter les recommandations du CESE. Mais ces recommandations méritent d'être examinées avec attention, et les choix de les suivre ou de les rejeter devraient être expliqués.

Consulter la société civile n'a de sens que si sa parole est réellement prise en considération.

Écouter, débattre, proposer : c'est indispensable. Expliquer ensuite les décisions prises, c'est aussi une exigence démocratique.

# LA VIE DU CESE

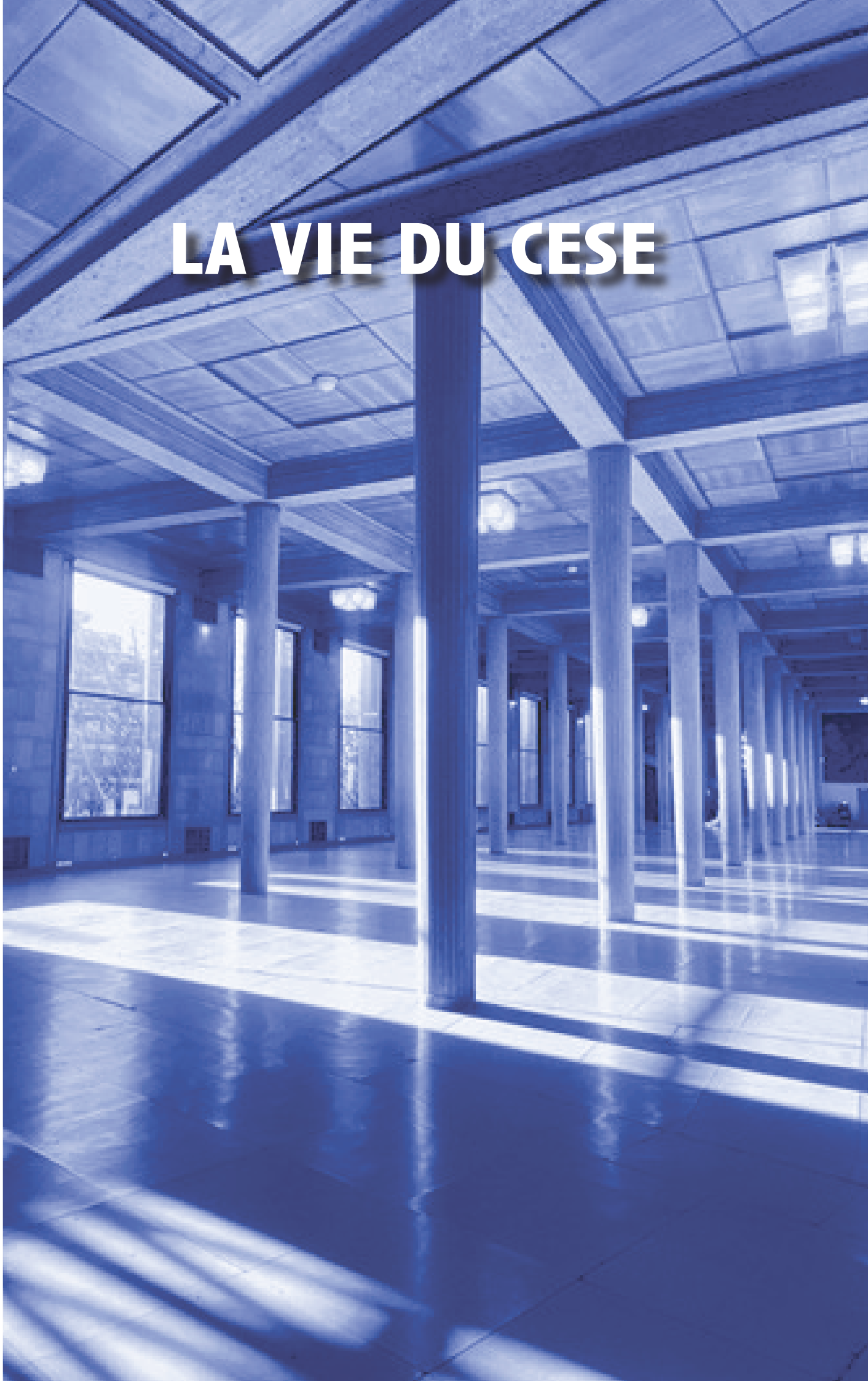

# CONTRIBUTION DU CESE AU PROJET DE LOI DE FINANCES ET PROJET DE LOI DE FINANCES DE LA SECURITÉ SOCIALE

**Qu'est-ce-que le projet de loi de finances et le projet de loi de finance de la Sécurité sociale ?**

Chaque année, le projet de loi de finances propose l'ensemble des recettes et dépenses de l'État pour l'année suivante. Il détermine ainsi le budget, c'est à dire la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges. Celui-ci est adopté au plus tard le 31 décembre de chaque année, pour un an.

Concernant la loi de financement de la Sécurité sociale, son but principal est de déterminer l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (ONDAM) tout en prenant compte du PLF qui, lui, détermine le budget de l'État.

**Depuis 2024, le CESE met à la disposition du législateur les constats et préconisations de ses travaux adoptés, à l'occasion du budget de l'État et de celui de la Sécurité sociale.**

L'exercice ne prétend ni à l'exhaustivité ni à la contre-expertise. En effet, ces contributions ne sont « ni un document budgétaire ni un contre-budget ». Elles ciblent les dispositions sur lesquelles le Conseil peut s'appuyer sur ses avis, études et résolutions, en privilégiant les plus récents.

Pour chaque article, le même schéma, à savoir le contenu de la mesure, puis la position du CESE, qui peut saluer, réserver ou proposer des évolutions. Pour prendre connaissance du détail de ces documents, cliquez ici.

Le PLF 2027 vise un déficit de 5,0 % du PIB, au prix de 43 Md€ de mesures nouvelles. Le CESE ne conteste ni la contrainte ni l'effort, mais en juge la répartition. Il approuve l'indexation intégrale du barème de l'impôt sur le revenu, le rééquilibrage de la fiscalité des meublés de tourisme, la prorogation de l'exonération de taxe foncière des logements sociaux, ou encore la hausse de la taxe sur les infrastructures de transport rentables, à condition qu'elle finance les mobilités bas carbone.

Il formule en revanche des réserves nettes. Le gel de la prime d'activité et d'une partie des APL pèserait sur des ménages modestes, alors même que le barème de l'impôt est indexé. Le CESE y voit une asymétrie contraire à la contribution de chacun selon ses facultés. Il s'oppose aussi au gel du point d'indice, à la baisse de 2,1 Md€ du Fonds de compensation pour la TVA et à l'écrêtement des redevances des agences de l'eau. Il demande que l'effort total des collectivités soit présenté au Parlement de façon consolidée.

Côté PLFSS, le déficit des régimes obligatoires passerait de 21,8 à 12,7 Md€, avec un Ondam limité à 2,0 %, avant de se creuser de nouveau dès 2028. Pour le CESE, la régulation annuelle des dépenses ne suffit pas. Il plaide pour une programmation pluriannuelle de la politique de santé et pour une action sur les déterminants de la santé (logement, alimentation, travail, environnement), la prévention devant devenir le fil conducteur.
Il soutient les mesures sur l'accès aux soins des enfants de l'aide sociale à l'enfance, la prise en charge des mineurs victimes de violences et la lutte contre l'antibiorésistance.

Il est favorable avec réserve à l'extension de la « taxe soda », la fiscalité devant rester complémentaire de la contractualisation avec les filières. Il rappelle que la perte d'autonomie appelle une loi de programmation quinquennale et défend le principe d'égalité face à la restriction des prestations familiales pour les étrangers extra-UE.

Le CESE annonce enfin des avis sur l'accès aux soins (avant l'été 2027), la financiarisation de la santé et la transmission d'entreprises.

Il ouvrira surtout, le 27 novembre, sa convention citoyenne sur les finances publiques, dont les conclusions sont attendues en mars. L'idée sera d'articuler expertise, dialogue avec les organisations représentatives et participation citoyenne pour éclairer les choix qui permettront de réduire les déficits.

# COMITÉ DE GOUVERNANCE DE LA CONVENTION CITOYENNE SUR LES FINANCES PUBLIQUES

Le CESE franchit une nouvelle étape dans la préparation de la Convention citoyenne sur les finances publiques, avec l'installation de son Comité de gouvernance, présidé par Florence SAUTEJEAU. Pour la première fois, une convention citoyenne naît à l'initiative du CESE lui-même, dans un contexte où déficit, dette et trajectoire des comptes publics occupent le cœur du débat national.

Dès sa première réunion, le Comité a arrêté les grands choix méthodologiques, le calendrier et la formulation de la question posée aux citoyens : quelles priorités définir et quels choix faire aujourd'hui pour retrouver la maîtrise des finances publiques, réduire le déficit et préparer l'avenir ?

Dans les prochaines semaines, 150 citoyennes et citoyens seront tirés au sort selon plusieurs critères de représentativité : genre, âge, diplôme, catégorie socioprofessionnelle, région de résidence et type de territoire. Ils se réuniront à partir du 27 novembre 2026 et jusqu'en mars 2027, au fil de sept sessions de travail organisées en trois phases : appropriation des enjeux, délibération et élaboration des propositions, puis harmonisation, adoption et restitution.

Un sujet complexe, mais pas réservé aux experts. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des formes de participation développées par le CESE depuis la réforme de 2021, qui donnent aux citoyens du temps, de l'information et la possibilité d'entendre des experts avant de débattre. Pour Florence SAUTEJEAU, les finances publiques ne peuvent se réduire à un débat d'experts. Il s'agit de permettre à des personnes d'horizons divers de s'approprier les enjeux, de confronter leurs points de vue et de construire des propositions éclairées. Le Comité aura pour tâche de garantir une délibération exigeante, transparente et indépendante.

Le Comité compte 14 membres : six conseillers du CESE, six personnalités extérieures (spécialistes des finances publiques et de la participation citoyenne) et deux anciennes citoyennes tirées au sort lors de conventions précédentes. Il veillera à la transparence, à l'indépendance, au pluralisme et à la qualité des travaux, tandis que des garants indépendants seront désignés conformément à la loi organique.

# OCTOBRE ROSE 2026

Le mois d'octobre marque le retour de la campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Le groupe CFE-CGC au CESE apporte tout son soutien à cette campagne qui permet notamment de renforcer l'information sur l'importance du dépistage précoce et du suivi médical régulier.

Par ailleurs, le groupe CFE-CGC au CESE appelle à l'organisation d'un évènement au CESE pour soutenir cette démarche pour l'année 2027 : vidéo de soutien, collecte, lancement d'une campagne de communication...

Pour plus d'informations et faire un don, scannez le QR code ci-dessous ou cliquez sur le lien ici.

# CAMPAGNE DE COLLECTE SOLIDAIRE POUR LES RESTOS DU CŒUR

Du lundi 26 octobre au vendredi 13 novembre 2026, le Conseil économique, social et environnemental a organisé une collecte de denrées au profit des Restos du Cœur.

Au CESE, la solidarité se partage et se traduit par des actions concrètes. Pour la première fois, l'assemblée a mené une collecte de produits non périssables en faveur des Restos du Cœur, association engagée dans l'aide alimentaire et l'accompagnement des personnes en situation de précarité.

Pendant trois semaines, des cartons ont été mis à disposition sur la Place du Village, au CESE, où chacune et chacun pouvait déposer ses dons de 12h à 14h. Ouverte au public, la collecte a permis à celles et ceux qui travaillent au Palais d'Iéna comme à ses visiteurs de s'associer à cette démarche.

Pour plus d'informations et faire un don aux Restos du Coeur, scannez le QR code ci-dessous ou cliquez sur le lien ici



# LES TRAVAUX DU CESE



# RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE

Commission Économie et Finances - suivie par Djamel SOUAMI

Les conseillères et conseillers du CESE se sont réunis en séance plénière le mercredi 28 octobre pour se prononcer sur le rapport annuel sur l'état de la France 2026 consacré à la démographie.

Ce rapport nous dit que la France est à un point de basculement.

Pour la première fois depuis 1945, il y a eu plus de décès que de naissances dans notre pays. A 1,56 enfant par femme, contre 2,02 il y a quinze ans, la chute est brutale.

Soyons réalistes, la natalité suit la confiance, rarement l'inverse. Si de nombreux Français et Françaises hésitent à se lancer dans un projet parental, c'est parce qu'ils ne savent pas de quoi l'avenir sera fait, préférant aujourd'hui à demain.

La santé mentale se dégrade, surtout chez les jeunes, dont la confiance en l'avenir est à son plus bas.

Dans les entreprises, on se désengage. Dans trop d'endroits, l'école de la République s'effrite.

Dans nos territoires, les services publics se raréfient.

De l'autre côté du spectre, la sur-épargne persiste.

Nous sommes passés de la confiance à la méfiance. Si ce n'est, déjà, à la défiance !

Or, notre jeunesse doit absolument voir l'avenir comme une promesse.

La démographie, fil rouge du RAEF 2026, à l'instar du changement climatique ou de la souveraineté économique de la France, est une mégatendance qui s'impose à nous. Notre rôle n'est ni de commenter, ni de décréter des solutions simplistes, mais de faire émerger des réponses. Des réponses concrètes et réalistes. Des réponses co-construites avec les parties-prenantes. Pour le pays d'abord : sa cohésion, sa souveraineté, son industrie, ses finances. Pour les Français ensuite : leur emploi, leur logement, leur avenir... celui de leurs enfants.

Mais comment bâtir ensemble ce nouveau projet de société ?

La démocratie ne se limite pas à une élection et au fait majoritaire. Elle se vit chaque jour, dans l'écoute de l'autre, dans le débat apaisé. Elle se vit ans les entreprises, dans les territoires, dans les conseils des associations, dans nos assemblées. Si nous voulons que la jeunesse se projette dans l'avenir, il faut qu'elle ait confiance en elle-même, en nous, en notre modèle de société, comme en nos institutions. Nous appelons donc davantage à travailler la méthode. Et avec les parties-prenantes, bien sûr. Partir des faits, écouter sincèrement, débattre respectueusement, s'enrichir de ce que les autres pensent, pour pouvoir proposer des mesures pertinentes et comprises, dont on pourra mesurer les effets.

Sans volonté de poursuivre ensemble un destin collectif, il n'y a pas de Nation.

Il est de notre devoir impérieux de rebâtir cette confiance collective et d'inventer ce lendemain ambitieux, fédérateur et porteur d'espoir pour chacun.

Le groupe CFE-CGC a voté en faveur de cet avis.

Pour relire le rapport annuel sur l'état de la France, cliquez ici.

Pour retrouver toutes les informations sur le site du CESE, scannez le QR code.

# DÉFENDRE L'AVENIR FINANCIER DE LA CULTURE

Commission Éducation, Culture et Communication - suivie par Brigitte TRAZZERA

Secteur économique à part entière, la culture est aussi un puissant facteur d'attractivité des territoires. Depuis la crise sanitaire, elle traverse pourtant de graves difficultés. Un redoutable effet de ciseau budgétaire s'est installé. En effet, les charges (énergie, assurance, loyers) progressent plus vite que les ressources. Les recettes propres reculent avec l'évolution des pratiques culturelles, la baisse du pouvoir d'achat et l'impact des canicules.

S'y ajoutent des choix publics défavorables à l'instar de subventions réduites ou supprimées, de coupes en cours d'exercice, d'instabilité des dispositifs de soutien.

Dans certains territoires, la culture est même devenue un enjeu idéologique et une variable d'ajustement. Les effets se mesurent sur les emplois, la précarité des salariés, les pratiques « amateurs » et le tissu associatif, porté par des centaines de milliers de bénévoles.

L'enjeu dépasse donc la question budgétaire. Il s'agit de prévenir « l'uniformisation des esprits par la normalisation des récits » et les phénomènes de repli. La résolution du CESE, présentée en plénière le 25 novembre 2026, analysera donc les causes de ces tensions, avec une dimension européenne, pour défendre une culture vivante, diverse et accessible à toutes et tous.

Pour retrouver toutes les informations sur le site du CESE, scannez le QR code.

# L'INFERTILITÉ

Commission des Affaires sociales et de la Santé - suivie par Christophe ROTH

La présidente de l'Assemblée nationale, Yaël BRAUN-PIVET, a saisi le CESE sur la question de l'infertilité. Cette saisine porte sur ses enjeux démographiques, économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux, ainsi que sur les questions d'égalité, notamment dans la vie professionnelle. Les travaux du CESE ont vocation à éclairer de futurs travaux parlementaires.

L'infertilité concerne entre 15 et 20 % des couples. La note de cadrage, confiée à la commission des Affaires sociales et de la Santé, propose une approche transversale associant les commissions Environnement, Travail et emploi et la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité, avec une attention particulière aux outre-mer.

Notre groupe soutient cette approche globale, en particulier la prise en compte des déterminants sociaux, environnementaux et professionnels, ainsi que l'équilibre entre l'infertilité féminine et masculine.

Notre groupe signale trois points de vigilance :

- distinguer l'infertilité médicale du report ou du renoncement contraint à un projet parental, qui n'appellent pas toujours les mêmes réponses ;
- garder le logement et le travail visibles dans l'avis comme déterminants transversaux, avec une articulation précise avec les autres commissions ;
- assortir les préconisations d'indicateurs, notamment sur l'accès aux soins, l'égalité territoriale et l'accompagnement des personnes concernées.

**L'avis sera présenté le 9 décembre 2026.**

Pour retrouver toutes les informations sur le site du CESE, scannez le QR code.

# ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Saisine du Premier ministre - Travail transversal entre les commissions

Le 14 septembre 2026, le Premier ministre Sébastien LECORNU a saisi le CESE afin d'éclairer le Gouvernement sur les leviers d'accélération de l'adaptation au changement climatique.

Cette demande intervient dans un contexte marqué par la multiplication des événements extrêmes en 2026 : inondations, vagues de chaleur, sécheresse et incendies. Elle prolonge l'avis de novembre 2023 « Face au changement climatique, accélérer une transition systémique et juste » et s'inscrit dans le suivi du troisième plan national d'adaptation (PNACC3).

Le CESE est invité à examiner le rôle respectif de l'État, des collectivités, des acteurs économiques et des citoyens, les besoins de financement et leur répartition, la prévention de la mal-adaptation, l'articulation entre mutualisation des risques et prévention, la cohésion sociale, l'aménagement du territoire, la transition agricole et le partage de la ressource en eau.

Pour y répondre, le CESE a choisi de mettre en place un travail intercommission, afin de croiser les expertises. Une démarche collective, à la hauteur d'un enjeu qui touche chacun de nos territoires de notre pays.

**L'avis sera présenté en janvier 2027.**

Pour retrouver toutes les informations sur le site du CESE, scannez le QR code.

# LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

Commission Travail et Emploi - suivie par Aurore HALBOUT

Le CESE n'avait encore jamais consacré de travaux spécifiques aux violences sexistes et sexuelles au travail. Le phénomène est massif et méritait amplement que le CESE s'y intéresse de plus près.

En effet, ce sont 60% des actives et actifs qui se déclarent exposés à des agissements sexistes ou à connotation sexuelle. Selon les premiers chiffres recueillis, 85 % des victimes sont des femmes, 96 % des mis en cause sont des hommes et seules 2 % des victimes portent plainte (Rapport Miprof 2024).

Contrairement à une idée reçue, les données manquent sur la réalité du terrain comme sur la mise en œuvre du droit. Le futur avis, préparé par la commission Travail et Emploi, veut répondre à cette attente sociale forte par des solutions concrètes, autour de cinq volets: prévenir, détecter, sanctionner, accompagner et réparer.

Il interrogera la mesure du phénomène, l'effectivité du droit, le rôle de l'inspection et de la médecine du travail, la prévention et les procédures de signalement. Il s'attachera aussi aux publics surexposés, au secteur public, aux indépendants et aux TPE/PME. Une consultation du public se tiendra d'octobre 2026 à janvier 2027, avec un événement en plénière envisagé autour du 8 mars 2027.

Une table-ronde des organisations syndicales sera également organisée prochainement. L'occasion pour Christelle TOILON, Secrétaire nationale CFE-CGC Emploi, Formation professionnelle, Organisation du travail, Égalité des chances de présenter les positions de notre organisation devant la commission.

Pour retrouver toutes les informations sur le site du CESE, scannez le QR code.

# POMPIÈRES VOLONTAIRES

*Délégation aux droits des femmes et à l'égalité - suivie par Madeleine GILBERT*

Les sapeurs-pompiers volontaires représentent près de 80 % des effectifs, soit environ 200 000 personnes. Les femmes y sont 23,7 %, contre 6,1 % chez les professionnels. Elles sont donc environ 42 000 volontaires. La progression est réelle : +50 % en dix ans chez les volontaires et +66 % chez les professionnels. Selon différents rapports, il faudrait 50 000 volontaires supplémentaires d'ici 2030 pour assurer l'ensemble des missions

Dans ce cadre, la délégation aux droits des femmes et à l'égalité a auditionné Ana GIBERT et David MACRI, salariés du groupe CARREFOUR et adhérents de la CFE-CGC dans le cadre de cette saisine sur les sapeurs-pompières volontaires.

Ils ont ainsi pu présenter l'ensemble des mesures mises en œuvre pour féminiser les effectifs, mais également partager l'expérience du quotidien des femmes sapeurs-pompiers.

Les sujets abordés ont été nombreux :

- l'engagement des femmes : leurs motivations, ce qui les fait s'engager et ce qui les fait poursuivre dans la durée ;
- l'adaptation des infrastructures ;
- l'adaptation des tenues ;
- la conciliation entre l'engagement et la maternité ;
- les violences sexistes et sexuelles ;
- les enjeux de formation ;

**L'avis sera présenté le 10 février 2027.**

Pour retrouver toutes les informations sur le site du CESE, scannez le QR code.

# LA DÉPENDANCE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES FRANÇAISES AUX MATIÈRES PREMIÈRES STRATÉGIQUES ET AUX ENJEUX DE SOUVERAINETÉ NATIONALE

*Commission des Activités économiques- suivie par Fabrice NICOUD*

Tensions géopolitiques et régionales, chaînes d'approvisionnement perturbées, crise climatique. Dans ce contexte, l'accès aux matières premières stratégiques est devenu un déterminant majeur de la puissance nationale.

Un avis court, confié à la commission Activités économiques, sera présenté en plénière le 25 novembre 2026.

Plusieurs enjeux se dégagent. La souveraineté économique et industrielle d'abord, car toute réindustrialisation bute sur la disponibilité des ressources, ce qui fragilise l'industrie, l'agriculture et notre autonomie stratégique.

Les transitions ensuite, puisque décarbonation et numérique mobilisent des métaux critiques produits par quelques États seulement. La cohésion sociale et territoriale enfin, avec des territoires ruraux, des agriculteurs et des travailleurs placés en première ligne.

L'avis dressera également l'état des lieux des dépendances, du lithium aux engrais, des ressources biologiques à l'eau.

La commission explorera ensuite la gouvernance, le stockage stratégique, la diversification des approvisionnements, l'économie circulaire et l'usage de nos propres ressources, afin de bâtir une véritable culture nationale de la gestion durable des ressources.

Pour retrouver toutes les informations sur le site du CESE, scannez le QR code.

# SE LOGER : UN ENJEU AU CŒUR DE CRISES MULTIPLES

*Commission Aménagement du territoire - suivie par Christophe ROTH*

Le 29 septembre 2026, le Bureau du CESE a confié à la commission Aménagement du territoire la préparation d'un avis court sur le logement, attendu en plénière le 9 décembre.

La question est au cœur de crises multiples: difficulté d'accéder à un logement décent et adapté, dépenses pesant lourdement sur les ménages modestes et notamment les femmes et les plus jeunes, freins à l'emploi, inadaptation au changement climatique, comme l'ont souligné les canicules de cet été et vieillissement de la population.

À la veille d'une échéance démocratique essentielle, le CESE veut éclairer les choix collectifs, dans un contexte de crise de l'immobilier et de baisse de la production de logements neufs. L'avis devra actualiser ses travaux récents et hiérarchiser les priorités.

Il abordera, pour l'Hexagone et les Outre-mer, l'accès au logement, le prix du foncier, la régulation des prix et des loyers, les aides à la personne, les logements d'urgence, la rénovation d'un parc vieillissant et l'adaptation au climat.

Pour retrouver toutes les informations sur le site du CESE, scannez le QR code.

# XXÈ SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

*Délégation Outre-mer - suivie par Brigitte TRAZZERA*

À quelques semaines du Sommet de Phnom Penh, cette résolution rappelle que la Francophonie est également un espace de coopération, au sein duquel les Outre-mer apportent une valeur ajoutée que la France gagnerait à mieux reconnaître.

Plusieurs points font écho aux convictions de notre organisation.

Sur les compétences d'abord. Nous soutenons la Francophonie économique, notamment l'appui aux TPE-PME ultramarines, la formation professionnelle et la mobilité des jeunes, des apprentis et des entrepreneurs. Mais la compétitivité d'un territoire repose sur la qualification de ses salariés et de son encadrement. Ces mobilités doivent donc être réciproques, afin que les territoires ne soient pas privés de leurs talents. Par ailleurs, nous partageons aussi le constat que les appels à projets annuels épuisent les petites structures et que seuls des financements pluriannuels permettent de s'engager durablement.

Sur le travail décent ensuite. Nous approuvons l'appel à ratifier la convention n°190 de l'Organisation Internationale du Travail. Il n'y a pas de travail décent sans prévention des violences et du harcèlement, ni sans dialogue social. C'est pourquoi nous soutenons l'association systématique des organisations syndicales aux initiatives de Francophonie économique. La démocratie sociale est une condition indispensable de la stabilité et de la paix comme le rappelle l'objectif de développement durable 16.

Sur les corps intermédiaires, la résolution invoque la Déclaration de Bamako pour garantir les libertés d'association, d'expression et de réunion. Cela nous semble indispensable d'y ajouter la liberté syndicale et la négociation collective.

Nous nous associons enfin au soutien que le CESE apporte aux conseils économiques et sociaux ultramarins. Confrontés de longue date aux effets du dérèglement climatique, comme la montée des eaux ou la gestion de l'eau, ils portent des enjeux territorialisés essentiels. Leur voix doit être relayée.

**Le groupe CFE-CGC a voté en faveur de cette résolution.**

Pour relire cette résolution, cliquez ici.

**Adresses**
Palais d'Iéna
1 avenue d'Iéna
75116 PARIS

Maison de la CFE-CGC
59 rue du Rocher
75008 Paris

**Crédits photo**
CFE-CGC
Gaëtan METZGER
Images générées par l'IA
Katrin Baumann

**Les conseillers CFE-CGC**
Fabrice NICOUD
Djamel SOUAMI
Madeleine GILBERT
Aurore HALBOUT
Christophe ROTH
Brigitte TRAZZERA

**Attaché du groupe CFE-CGC**
Gaëtan METZGER
06738181811

**Contact**
gaetan.metzger@lecese.fr
gaetan.metzger@cfecgc.fr

**Réseaux sociaux**
Linkedin - linkedin.com/in/cfecgcaucese
Facebook - @CFECGCAuCESE
X - @CFECGCAuCESE

Site internet CFE-CGC